

UltimInfo, présent dans L'Argus de l'assurance,  
édition hebdomadaire numéro 7198,  
page 76, le 17 décembre 2010



## Nouveau service en ligne pour UltimInfo

Le 17 décembre 2010  
Distribution > E-assurance

► Mots clés : Assurance vie, Epargne, Tendances, innovation, UltimInfo, FAISP (Fédération des associations d'insertion et de sauvegarde du patrimoine)



**Service permettant aux souscripteurs d'assurance vie d'informer automatiquement leurs bénéficiaires de leur disparition, pour un règlement rapide du capital décès.**

### En quoi est-ce une innovation ?

Premier service de ce genre en France, indépendant des compagnies d'assurance

### Fonctionnement

Le site permet de gérer en ligne gratuitement les clauses bénéficiaires d'un ou plusieurs contrats d'assurances vie. Il propose aussi un service payant (59€ par an, 99€ pour deux ans) pour que la compagnie d'assurance et les bénéficiaires du contrat soient prévenus de votre décès. Le souscripteur ouvre un compte sur le site [www.ultiminfo.com](http://www.ultiminfo.com), où il indique non seulement les contrats d'assurance vie, voyage ou de prévoyance qu'il a contractés, mais aussi les noms et coordonnées des bénéficiaires de ces contrats (informations qu'il peut modifier à tout moment). Il ne lui reste plus ensuite qu'à fixer arbitrairement une date, comprise entre trois et dix-huit mois. Le jour dit, le souscripteur recevra, au choix, un e-mail, un SMS ou les deux. S'il ne répond pas au message, sa disparition est supposée. Les bénéficiaires mentionnés sont alors informés, également par e-mail et/ou SMS, de leurs droits. À charge pour eux de contacter les assureurs en question.

### **Bénéfice pour le client**

Deux services, l'un gratuit de mise à jour des clauses, le second, payant pour éviter que les contrats ne soient jamais réclamés.

### **Pour les professionnels**

Une idée qui mérite d'être couronnée de succès pour cette start-up.

